

ANNEXE 12 : Renseignements sur les êtres vivants

Nom : _____

Date : _____

Un **être vivant** (ou organisme vivant) est constitué d'au moins une **cellule**. On ne peut pas voir une cellule à l'œil nu car elle est **microscopique**. Certains être vivants sont composés d'une seule cellule : on les appelle communément des **organismes unicellulaires**. Ceux qui sont constitués de plus d'une cellule sont appelés des **organismes pluricellulaires**; les humains, par exemple, comptent parmi ce groupe car ils sont constitués de milliards de cellules.

Les êtres vivants sont dotés d'un ensemble de caractéristiques communes qui se manifestent au cours de leur vie :

- La plupart des êtres vivants **respirent** de l'oxygène et rejettent du dioxyde de carbone.
- Tous les êtres vivants **ont besoin d'énergie**.
- Tous les êtres vivants **se nourrissent** en absorbant des nutriments et en produisant des déchets.
- Tous les êtres vivants **croissent et se développent**, c'est-à-dire que leur taille ou leur structure change et qu'ils peuvent aussi réparer et entretenir leur corps.
- Tout être vivant est le résultat de la reproduction d'un ou de deux autres êtres vivants et la plupart des êtres vivants **peuvent se reproduire** à leur tour (chez certaines espèces il peut y avoir des individus stériles).
- Tous les êtres vivants **réagissent à leur milieu**, que ce soit graduellement ou subitement, et cette réaction implique souvent un mouvement ou un déplacement.
- Tous les êtres vivants **sont constitués d'au moins une cellule**.
- La plupart des êtres vivants **peuvent modifier leur milieu** de vie ou ils peuvent en chercher un qui leur est plus propice.
- La plupart des êtres vivants **ont une durée de vie limitée**, mais il y a, par exemple, des plantes qui se perpétuent de façon végétative depuis très longtemps.

